

impra[®]lan-Natureffektlasur S510

Lasure diluable à l'eau très matte pour éléments de construction en bois.

Domaines d'application	Couche de finition pour les éléments de construction en bois de dimensions stables en intérieur et en extérieur, comme les portes, le lambris, les fenêtres en bois/aluminium.
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Effet toucher soyeux • Transparence élevée • Résiste à la lumière, ne s'écaille pas et laisse passer la vapeur d'eau • Donne des surfaces mates et naturelles • Faible odeur • Bonne résistance à l'eau et aux rayures • Certifié DIN EN 71-3, « sécurité des jouets » • Densité environ 1,050 g/cm³ à 20 °C
Composition	Émulsion d'acrylate copolymère, eau, glycol, additifs, conservateurs, agent protecteur contre la lumière, agent matifiant, cire
Teintes	<p>0000-Incolore, 0216-Chêne transparent, 0401-Mélèze transparent Autres teintes disponibles sur demande. En extérieur, ne pas appliquer uniquement la teinte incolore.</p> <p>Il est possible de mélanger les teintes de base dans le mélangeur de couleurs impra[®].</p> <p>Les teintes spéciales et mélangées doivent être vérifiées avant le traitement en réalisant une couche d'essai. Toute réclamation quant à la teinte doit être déposée avant l'exécution sur l'objet. Plus tard, aucune réclamation pour défaut ne sera acceptée.</p>
Degré de brillance	Très mat
Conditionnement	Bidon de 20 litres, fût de 120 litres Base : Bidon de 19 litres.
Mode d'application	Par pulvérisation (Airless/Airmix).
Consommation	environ 180 à 220 ml/m ² en 1 couche.
Préparation du support	<p>Le support doit être propre, ferme et solide. L'humidité du bois doit se situer entre 12 % et 14 %. Pour les bois tropicaux, nettoyer au préalable à l'aide de diluant universel.</p> <p>Protéger le bois en extérieur du bluissement et des champignons conformément à DIN 68800 à l'aide de base traitante impra[®]lan-</p>

	Grund I100 ou impra®lan-Grund G300. Pour plus d'informations concernant la préparation du support et la protection du bois de construction, consulter la fiche 18 BFS.																	
Consignes d'application	<p><u>Général</u> Conformément aux directives concernant le revêtement des fenêtres émises par la commission fédérale allemande des peintures et de la protection des biens, ainsi que par la VOB, les éléments de construction en bois doivent être traités sur toutes leurs faces avec au moins une base primaire et une couche intermédiaire (épaisseur de couche sèche d'au moins 30/50 µm) avant de servir à la construction de bâtiments.</p> <p>Les joints de fenêtre et de porte doivent être compatibles avec l'acrylate.</p> <p><u>Application par pulvérisation</u></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Mode d'application</th> <th colspan="2">Taille de buse</th> <th rowspan="2">Pression de pulvérisation en bar</th> <th rowspan="2">Épaisseur max. de film humide en µm</th> </tr> <tr> <th>en pouces</th> <th>en mm</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Airless</td> <td>0,011-0,013</td> <td>0,28-0,33</td> <td>environ 120</td> <td>180-220</td> </tr> <tr> <td>Airmix</td> <td>0,011-0,013</td> <td>0,28-0,33</td> <td>80-100</td> <td>180-220</td> </tr> </tbody> </table>	Mode d'application	Taille de buse		Pression de pulvérisation en bar	Épaisseur max. de film humide en µm	en pouces	en mm	Airless	0,011-0,013	0,28-0,33	environ 120	180-220	Airmix	0,011-0,013	0,28-0,33	80-100	180-220
Mode d'application	Taille de buse		Pression de pulvérisation en bar	Épaisseur max. de film humide en µm														
	en pouces	en mm																
Airless	0,011-0,013	0,28-0,33	environ 120	180-220														
Airmix	0,011-0,013	0,28-0,33	80-100	180-220														
Temps de séchage	<p>Hors poussière : après environ 1 heure</p> <p>Données valables pour une couche et par climat normal 23/50 DIN 50014. En cas d'humidité ambiante plus élevée ou de températures plus basses, le séchage est plus long.</p>																	
Dilution	Si nécessaire avec de l'eau.																	
Structure de revêtement	<p><u>Système deux couches :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> environ 100 ml/m² impra®lan-Grund I100 Ponçage intermédiaire 180-220 ml/m² impra®lan-Natureffektlasur S510 																	
Nettoyage des outils	Nettoyer à l'eau immédiatement après utilisation, ne pas laisser sécher.																	
Restrictions d'utilisation	<p>Dans le cas des bois tropicaux et riches en tanins, un allongement du temps de séchage, des changements de coloration et une diminution de l'adhérence peuvent être constatés. Il est donc recommandé de procéder à une couche d'essai.</p> <p>Dans le cas de bois à teinte foncée traité sur lequel on applique un revêtement incolore, une couche laiteuse peut apparaître si l'épaisseur de film est trop importante.</p>																	
Teneur en COV (g/L)	42 - 52 g/L (cat. 1e / Wb) : max. 130 g/L																	
Classification CLP	<p>impra®lan-Natureffektlasur S510 n'est pas classifié selon le règlement CLP.</p> <p>Mention d'avertissement : néant</p>																	

	Pictogramme : néant
Sécurité au travail	<p>Lors de l'utilisation du produit, respecter les dispositions de protection au travail et de prévention des accidents en vigueur.</p> <p>Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Assurer une bonne ventilation pendant et après l'application. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.</p> <p>La fiche technique de données sécurité est disponible pour les professionnels sur demande.</p>
Stockage/transport	<p>Conserver au frais mais à l'abri du gel. Bien refermer le bidon après utilisation. Conserver dans le bidon d'origine et uniquement accessible au personnel qualifié. Pour la date limite de conservation au frais, voir l'étiquette du bidon. Ne pas transporter par temps de gel.</p> <p>RID/ADR : néant.</p>
Protection de l'environnement	<p>Il est interdit de déverser impralan®-Natureffektlasur S510 dans le sol, dans des cours d'eau ou dans des canalisations. Classe de pollution de l'eau 1 (auto-classification selon VwVwS, annexe 4). Seuls les bidons entièrement vides peuvent être recyclés. Les résidus liquides de produit doivent être déposés à un centre de collecte des déchets de peinture.</p> <p>Catalogue européen des déchets numéro 08 01 12.</p>
<p>Cette fiche est diffusée à titre indicatif. Étant donné les nombreuses possibilités d'application, nous ne pouvons assumer de garantie pour les cas individuels. Ceci est également valable pour les modes d'application technique que nous recommandons. De telles recommandations n'engagent pas notre responsabilité, même si elles sont formulées de bonne foi sur la base nos connaissances et notre expérience. Tout accord ou engagement oral doit impérativement être confirmé par écrit.</p>	

02/05/2019